



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200958-20260922-DCM_20260922_39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2026

Publication : 29/09/2026

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_39
Référence Nomenclature n°8.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Relations citoyennes et Attractivité territoriale

Service en charge : Animation sociale et Politique de la ville

Objet : Demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) - Mise en œuvre de chantiers éducatifs à destination des jeunes des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu la délibération n°DCM_20240528_03 relative à la convention d'application territoriale du Contrat de Ville,

Considérant que la Commune de Firminy est éligible au Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) au titre de l'exercice 2026,

Considérant l'intérêt de développer des actions favorisant l'insertion, l'autonomie, la responsabilisation et l'engagement citoyen des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Considérant que, dans le cadre de l'appel à projets du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2026, la Ville de Firminy a déposé un projet visant à mettre en œuvre des chantiers éducatifs à destination des jeunes âgés de 14 à 25 ans des deux quartiers prioritaires de la politique de la ville, en partenariat avec les centres sociaux municipaux et le service de prévention spécialisée,

Considérant que le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 14 000 €, répartis comme suit :

- 6000 € sollicités au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR),
- 4000 € pris en charge par la Ville de Firminy, correspondant aux coûts de personnel,
- 4 000 € sollicités au titre de l'Abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (ATFPB).

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la mise en œuvre du dispositif de chantiers éducatifs à destination des jeunes âgés de 14 à 25 ans résidant dans les deux quartiers prioritaires de la politique de la ville de Firminy,

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_39
Référence Nomenclature n°8.5

- Approuver le partenariat entre la Ville de Firminy, les centres sociaux municipaux et le service de prévention spécialisée pour la mise en œuvre de cette action,
- Approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération, pour un montant total de 14 000 €, tel que présenté ci-dessus,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la mise en œuvre du dispositif de chantiers éducatifs à destination des jeunes âgés de 14 à 25 ans résidant dans les deux quartiers prioritaires de la politique de la ville de Firminy en partenariat avec les centres sociaux municipaux et la prévention spécialisée,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,

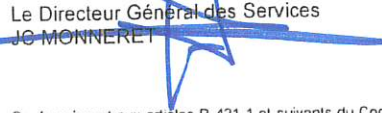


Evelyne BERGER

Le Maire,



Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 20. Septembre 2026...
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services

JC MONNERET

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

**Demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de
Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) - Mise en
œuvre de chantiers éducatifs à destination des jeunes des Quartiers
prioritaires de la Politique de la Ville**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amélie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33